



## MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

### BUDGET 2019

Tel que requis à l'article 954 du Code municipal, je vous présente les prévisions budgétaires pour l'année 2019.

Le budget passe de 1 393 489 \$ qu'il était en 2018 pour se situer à 1 399 969 \$. Cela représente une hausse globale de 6 480 \$ soit 1 % par rapport à 2018. Cette hausse est attribuée entre autres à des dépenses de fonctionnement accrues au niveau de l'administration.

L'année 2019 marque la première année du dépôt du rôle d'évaluation. Dans le nouveau rôle, on note une hausse de la valeur des terrains d'environ 12% mais une baisse de la valeur des bâtiments de 10% (malgré les constructions et rénovations récentes), ce qui représente une hausse nette de 2%.

Le taux de la taxe foncière passera à 0,695 \$ du 100 \$ d'évaluation. Une hausse de 0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation. C'est ainsi que les revenus basés sur la taxe foncière générale seront de l'ordre de 909 838 \$, comparativement à ceux de l'an dernier qui étaient de 863 272 \$.

La tarification pour le service d'aqueduc est maintenue à 160 \$ pour tous les usagers résidentiels, permanents et saisonniers, à 250 \$ pour les commerces et à 390 \$ pour les industries. Les taxes basées sur la valeur foncière pour couvrir l'emprunt pour les travaux de réfection des conduites d'eau quant à elles demeureront: une taxe générale de 0,003 \$ du 100 \$ d'évaluation et, pour le secteur desservi, une taxe additionnelle de 0,060 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La tarification pour le remboursement de l'emprunt pour l'achat du camion incendie demeure la même soit : immeuble résidentiel 32 \$, logement supplémentaire 16 \$, terrain résidentiel 16 \$, terrain autre que résidentiel 32 \$, immeuble commercial 64 \$ et immeuble industriel 128 \$. Au niveau des ordures, les tarifs demeurent aussi les mêmes soit 140 \$ pour les résidences desservies sur rue publique, 105 \$ pour les résidences desservies sur chemin privé, 70 \$ pour les résidences non desservies et 280 \$ pour les commerces et les industries. Au niveau de la vidange des fosses septiques, les montants sont maintenus à 66 \$ pour les résidences permanentes et à 33 \$ pour les résidences saisonnières.

La tarification pour le remboursement de l'emprunt de 160 000 \$ pour la réfection de la rue Principale reste la même : immeuble résidentiel 11 \$, logement supplémentaire 5,50 \$, terrain résidentiel 5,50 \$, terrain autre que résidentiel 11 \$, immeuble commercial et agricole 22 \$ et immeuble industriel 44 \$.

Les revenus, qui s'élèvent à 1 399 969 \$, incluent un montant de 91 242 \$ pris à même le surplus accumulé pour réaliser, entre autres, des dépenses en immobilisations de l'ordre de 114 450 \$.

Au niveau de l'administration générale, les dépenses pour 2019 sont à la hausse comparées à celles de 2018 passant de 279 945 \$ à 296 973 \$. Il en est de même pour la sécurité publique qui subit une hausse (de 195 417 \$ à 200 162 \$) car le poste budgétaire pour les services policiers de la Sûreté du Québec, allant de pair avec la variation de la richesse foncière uniformisée, est en hausse pour se situer à 111 752 \$ pour l'année 2019, ce qui représente 12.3 ¢ des 69.5 ¢ du 100 \$ d'évaluation. Au niveau du service incendie, le budget passe de 90 744 \$ à 87 857 \$. Cette variation s'explique par le fait que certains des objectifs du schéma de couverture de risques au niveau des pratiques, inspections et visites de prévention ont été atteints.

Au niveau du transport, les dépenses se chiffreront à 365 974 \$ et reflètent la redistribution, entre autres, du temps homme et des projets et achats plus significatifs au niveau de la voirie. L'indexation du contrat de déneigement est incluse dans cette hausse.

En ce qui a trait aux postes reliés à l'hygiène du milieu, le total se situe à 144 357 \$ comparativement à 152 298 \$ l'an dernier. Au niveau de l'eau potable, la dépense sera la même que l'an dernier. La quote-part 2019 versée à la M.R.C. de Portneuf subit une hausse de 1 078 \$ soit 1,5 % et est fixée à 75 304 \$, ce qui représente 8.3 ¢ des 69.5 ¢ du 100 \$ d'évaluation, alors que la quote-part versée à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, c'est-à-dire les dépenses pour la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques, le site d'enfouissement, le tri des matières recyclables, l'éco-centre et le programme de gestion des matières résiduelles, diminue de 86 086 \$ à 85 955 \$. S'ajoute à cette somme un montant de 26 468 \$ pour la vidange des fosses septiques; montant bien moins élevé que l'an passé mais ceci s'explique par le fait que la vidange des fosses est sur un cycle de 4 ans qui varie selon le nombre de résidences permanentes et saisonnières à vidanger.

Pour l'aménagement et l'urbanisme, les dépenses sont moins élevées que l'an dernier (159 856 \$ comparativement à 161 184 \$); une somme est encore incluse pour le comité environnement et la continuation de l'étude sur la qualité des eaux de nos lacs. Les dépenses en loisirs et culture, incluant celles du centre communautaire, quant à elles se maintiennent à 61 348 \$.

Au niveau des frais de financement, le camion incendie coûtera 23 634 \$ soit 4 234 \$ en intérêt et 19 400 \$ en capital remboursé. Les frais pour l'emprunt PRECO suite aux travaux de réfection des conduites d'eau seront de 22 370 \$ dont 8 960 \$ en intérêt et 13 410 \$ en capital remboursé alors que ceux pour le remboursement de l'emprunt pour la réfection de la rue Principale seront de 9 570 \$ dont 3 270 \$ en intérêt et 6 300 \$ en capital remboursé. Il est à noter que l'emprunt pour la réfection de l'emprunt pour la rue Principale prendra fin en 2037, alors que celui pour PRECO prendra fin en février 2032 et celui pour le camion incendie en mai 2027.

Les projets en immobilisations totalisent 114 450 \$ et sont répartis comme suit: 3 700\$ en administration pour le repositionnement du serveur; 41 500 \$ en sécurité publique pour la finition intérieure de la caserne, l'installation d'une source d'eau dans le secteur industriel, l'achat d'une mini-pompe et une étude pour de futures modifications à la caserne pour abriter un camion citerne; 36 000 \$ au niveau de la voirie pour divers projets dont la continuité du projet de l'avenue des Sables, le prolongement de la rue de l'Église et la confection de plans et devis pour la réfection du ponceau de l'avenue du Centenaire alors que 30 750\$ iront à des projets d'hygiène du milieu dont entre autres l'achat et à l'installation d'une génératrice plus puissante pour le puits P1 (projet de 2018 reporté en 2019). De plus, une somme de 2 500\$ a été attribuée pour l'évaluation de terrains à l'entrée de l'avenue Delisle. Enfin, dans le cadre de la TECQ 2014-2018, les travaux de réfection du tronçon d'aqueduc entre la conduite principale et la traverse de la rivière sont terminés. Nous attendons l'arrivée de la prochaine TECQ en 2019 pour initier d'autres projets.

Nous sommes fiers de la gestion serrée des finances municipales qui nous permet de maintenir le niveau de taxation des citoyens à un minimum tout en leur rendant les services qu'ils attendent.

Enfin, je remercie tous les employés, permanents et saisonniers, pour la qualité de leur travail et leur attitude face à la population.

Merci également aux membres du conseil qui permettent à la démocratie de se manifester au cours de nos échanges ce qui contribue au meilleur avancement de la municipalité.

Salutations,

Andrée St-Laurent, maire